



Décision n°2012 - 006 du 27 janvier 2012

Conseil d'Administration
Elections du 26 janvier 2012

Résultats

Le Président de l'Université de Corse - Pasquale Paoli

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
Vu les statuts de l'Université de Corse - Pasquale Paoli ;
Vu la décision du Président de l'Université n°2011-033 du 15 décembre 2011 fixant la date et les modalités de désignation des membres du conseil d'administration ;
Vu les procès-verbaux ;

Décide

Article 1

Sont déclarés élus

- o Collège « usagers »

Liste Consulta di a Ghjuventù Corsa

Titulaire : COSIMI Lyvia
Suppléante : NESA Anne-Cécile
Titulaire : PIERI Ghjiseppu Maria
Suppléant : LORENZI Petru Paulu

Liste Ghjuventù Paolina

Titulaire : SARTI Arnaud
Suppléant : CUCCHI Jean-Baptiste
Titulaire : CARLI Emilie
Suppléant : SAMMARCELLI Antoine-René
Titulaire : COLONNA François
Suppléant : PASQUALI Thomas

- o Collège « professeurs et personnels assimilés »

Liste ARCU

ROMANI Paul-Marie
FEDERICI Dominique
SERPENTINI Antoine-Laurent
CRISTOFARI Christian
GHERARDI Eugène
COSTA Don Jean

Liste Un Soffiu Novu
FOLACCI Antoine



- Collège « autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés »

Liste ARCU

SPELLA Marie-Madeleine
VENTURINI Marie-Michèle
KESSLER Guillaume
RIOLACCI Cécile
STORAI Christophe
COLONNA Romain

Liste Un Soffiu Novu

ORSINI Antoine

- Collège «IATOS »

Liste Consulta pè l'Università

ROCCHI François

Liste Intersyndicale

STC-FERC SUP CGT-SNESUP-FSU
PIFERINI Mathéa

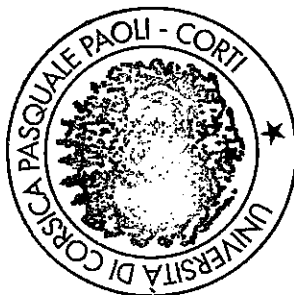
Liste UNSA

SOULAS Marie-Thérèse

Article 2

La Directrice Générale des Services est chargée de la diffusion de la présente décision.

Le Président de l'Université de Corse



Antoine BELLO